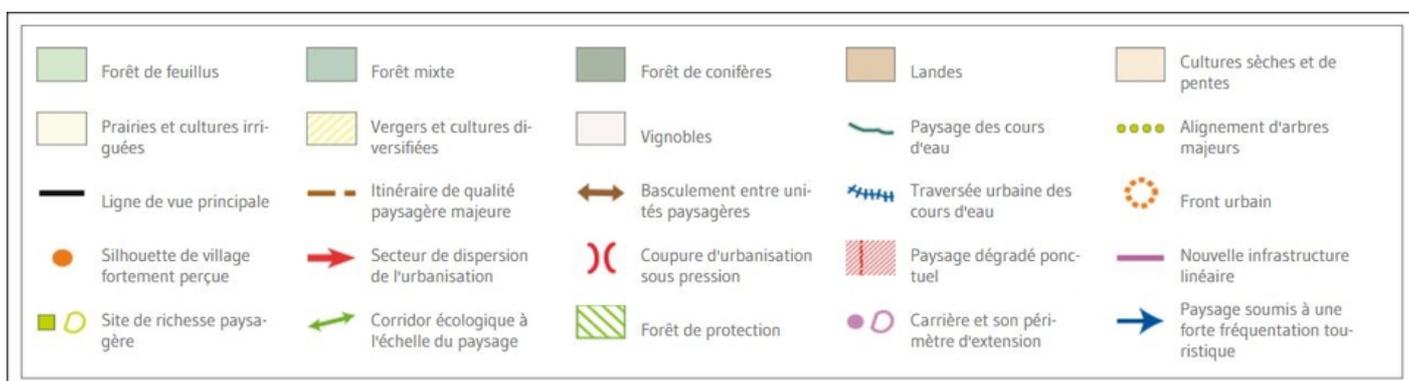


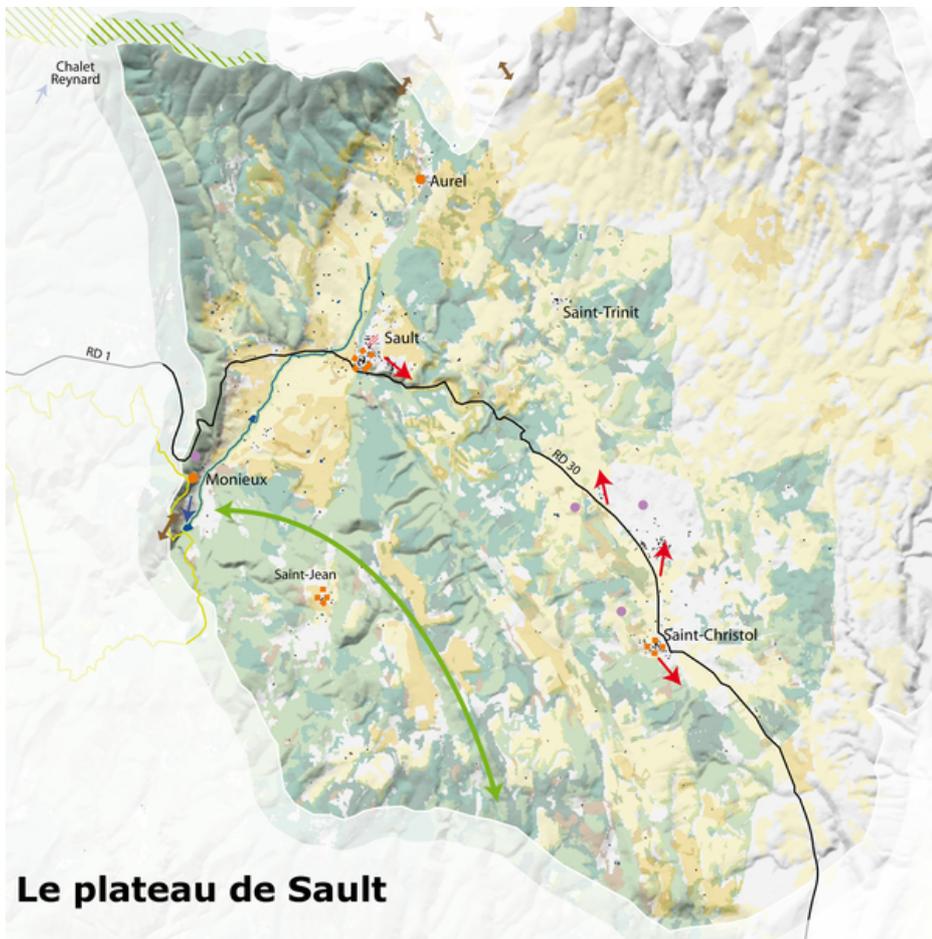
Enjeux paysagers du plateau de Sault

Un paysage ouvert à de nouvelles opportunités

Le départ de la base militaire a eu un impact paysager sur le plateau, notamment à Saint-Christol et sur les différents sites d'anciens silos. Les implications de cet événement dans la vie sociale et économique ont incité les responsables locaux à accueillir de nouvelles activités. Ainsi, des communes du plateau (du Vaucluse et de la Drôme) ont vu s'implanter des fermes photovoltaïques. Ce territoire, à l'écart des centres urbains, offre des possibilités pour de nouvelles installations et la création d'un paysage contemporain.



Cliquer sur l'image pour avoir un aperçu



Le plateau de Sault



Gérer durablement les grandes structures du paysage

Les limites de l'unité à l'ouest et au sud sont soulignées par des boisements : forêt domaniale du Ventouret, Monts de Vaucluse. Des boisements importants sont également présents au cœur du plateau. La gestion forestière est un enjeu fort pour cette unité. Des plantations ont été réalisées dans le cadre des programmes du Fonds Forestier National. La création d'une réserve de biosphère en 1990, dans le cadre du programme « MAB » de l'UNESCO, concerne une vaste portion de ce territoire, classé en zone tampon ou de transition.

L'avenir agricole est un enjeu majeur. Après une période de récession, l'activité agricole est aujourd'hui dynamique. L'abandon de certaines parcelles agricoles avait entraîné un enrichissement et un reboisement naturel. Des risques de fermeture du paysage s'étaient faits sentir, liés aussi à des plantations de résineux et de chênes truffiers etc... Ces dernières années au contraire, des défrichements ont eu lieu ainsi que la suppression de pâturages au profit du blé, et du lavandin. Le patrimoine de pierres sèches doit être protégé.

La ripisylve de la Nesque est assez réduite. Elle n'est pas lisible dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elle a également une faible valeur écologique. Comme ailleurs, la préservation et la reconstitution d'une forêt linéaire continue peut être un enjeu d'avenir.

Valoriser les paysages fortement perçus

— La route Villes-sur-Auzon, Sault, Saint-Christol (D1) est une traversée importante à l'échelle du département. Aménagée autrefois en fonction des besoins militaires, son gabarit offre sans doute des opportunités pour de nouveaux aménagements aujourd'hui.

↔ Le passage vers l'unité paysagère des Monts de Vaucluse est marqué par le début des gorges de la Nesque à Monieux. Le passage vers la Drôme et les paysages des Baronnies est souligné par un resserrement au nord d'Aurel au niveau de la D942. Ces lieux de basculement sont à ménager.

Prendre en compte les enjeux paysager liés à l'urbanisation et aux grands projets

⊙ La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. Des extensions urbaines ont eu lieu à Sault et Saint-Christol s'accompagnant d'enjeux de maintien de la qualité des nouvelles franges ville/campagne et des entrées urbaines.

● Les villages perchés de Monieux et Aurel ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. L'attrait touristique a favorisé une réhabilitation des fermes isolées alors que dans les villages, certaines maisons sont dans un état très dégradé, voire à l'abandon.

➔ L'étalement urbain est limité. A Saint-Christol le complexe militaire se signale fortement dans le paysage.

▨ L'entrée de Sault par la D950 a été fortement transformée, un projet urbain pourrait renforcer la cohérence des aménagements. Les entrées de Saint-Christol et les abords de la zone militaire sont aussi des lieux sensibles.

➔ Des aménagements ont été réalisés pour développer le tourisme : camping à Sault, plan d'eau à Monieux, gîtes etc. Le lac de Monieux est un lieu de fréquentation importante à certaines saisons : une démarche favorable à un développement touristique durable, prenant notamment en compte la problématique du stationnement, pourrait s'y avérer nécessaire.

Préserver les sites de richesse paysagère ou écologique

■ ⊙ Les gorges de la Nesque constituent un site naturel grandiose : voir unité des Monts de Vaucluse.

↔ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées. C'est le cas de la liaison entre les boisements du massif du Ventoux et ceux des Monts de Vaucluse au niveau du plateau de Sault.

Les grands projets, enjeux paysagers à court terme

Le territoire de l'unité est concerné par le projet de PNR du Mont-Ventoux. À Sault une ferme photovoltaïque a été installée en bordure de la D950, d'autres projets énergétiques pourraient voir le jour, leur intégration paysagère sera un enjeu à prendre en compte.

● ⊙ Plusieurs carrières, assez peu perceptibles, sont présentes autour de Saint-Christol notamment. La réhabilitation et la réutilisation de ces sites peut être envisagée.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09